

SANTÉ

SANTÉ PUBLIQUE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

**Arrêté du 24 mars 2010 modifiant l'arrêté du 19 avril 2007 portant nomination
au comité de pilotage du programme national nutrition santé 2006-2010**

NOR : SASP1030231A

La ministre de la santé et des sports,
Vu le code de la santé publique ;
Vu le décret n° 2007-558 du 13 avril 2007 modifié portant création du comité de pilotage du programme national nutrition santé 2006-2010 ;
Vu l'arrêté du 19 avril 2007 modifié portant nomination au comité de pilotage du programme national nutrition santé 2006-2010,

Arrête :

Article 1^{er}

A l'article 1^{er} de l'arrêté du 19 avril 2007 susvisé, M. Philippe IMBERT est nommé en remplacement de M. Pierre de GINESTEL en qualité de membre suppléant représentant la Fédération des entreprises du commerce et de la distribution.

Article 2

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 24 mars 2010.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général de la santé :
*La sous-directrice de la prévention des risques
liés à l'environnement et à l'alimentation,*
J. BOUDO